

Communiqué de presse [MIRABEL Lorraine Nature Environnement](#)
19 mai 2015

Retrouvez ce communiqué sur notre site web [ici](#)



Action en justice des ONG environnementales Total condamnée pour pollution au Benzène à Carling.

Suite à des opérations de purge de benzène liquide ayant pollué tout le réseau d'assainissement de la plateforme pétrochimique de Carling et provoqué d'importantes émissions de benzène, les fédérations France Nature Environnement, MIRABEL Lorraine Nature Environnement et l'Association de Défense de l'Environnement et de Lutte contre la Pollution de Saint Avold (ADELP) ont assigné en justice la société Total Petrochemicals France (TPF), située sur la plateforme pétrochimique de Carling-Saint-Avold (Moselle), au tribunal d'instance de Saint Avold.

Le tribunal a reconnu mercredi 13 mai 2015 que la société était coupable et l'a condamnée à verser plus de 13.000 euros aux associations environnementales.

En mars 2010, suite aux actions du réseau France Nature Environnement, les sociétés Total Petrochemicals et Cokerie de Carling (Moselle) avaient été condamnées respectivement à 7.200 et 1.500 euros d'amende pour des raisons similaires.

Ces infractions répétées montrent que la gestion du benzène pose problème sur cette plateforme et que l'industrie pétrochimique a des impacts non maîtrisés sur l'environnement.

MIRABEL Lorraine Nature Environnement se félicite de cette petite victoire et saura utiliser cet argent pour continuer à agir pour protéger l'environnement et prévenir des pollutions de toutes natures.

Contact : Nicolas Correa -juriste MIRABEL LNE – 0981983017

<http://mirabel-lne.asso.fr/>